

Accueil

par Maggy Schlungs-Schmit*

Madame l'Ambassadeur,
Madame la Présidente,
Monsieur le Président
régional,
Madame le Directeur de la
Bibliothèque nationale,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je participe au pré-séminaire que l'ABF vient d'organiser à Luxembourg dans le cadre de son congrès national, et je tiens à remercier particulièrement M. Ansroul de m'avoir invitée en tant que présidente de l'ALBAD.

L'ALBAD est une jeune association, car elle existe tout juste depuis dix ans. Créée en 1990 à l'initiative de Jul Christophory, alors directeur de la BN, elle avait comme premier objectif de donner aux bibliothèques et bibliothécaires le statut et la reconnaissance qu'ils méritaient mais dont ils ne bénéficiaient pas toujours.

L'ALBAD regroupe non seulement les bibliothécaires et documentalistes luxembourgeois, mais également ceux des institutions européennes qui ont leur activité à Luxembourg. Des groupes de travail ont été constitués au sein de l'association pour mieux élaborer les projets et mettre en œuvre les programmes.

Je voudrais mentionner ici deux manifestations qui nous tiennent particulièrement à cœur : ce sont les journées des bibliothèques et bibliothécaires auxquelles M. Ansroul

a participé l'année dernière, et la mise en œuvre des cours de formation continue.

Dans la société de l'information, le rôle du bibliothécaire devient de plus en plus important, voire indispensable, car les bibliothèques sont les centres locaux d'accès à l'information, notamment en faveur de tout ceux qui n'ont pas d'accès aux nouvelles technologies. L'internet est l'instrument qui unifie les secteurs d'activités des bibliothèques. L'évolution technique exige des bibliothécaires qu'ils s'adaptent à ces nouvelles méthodes de travail, donc se forment continuellement. Si ces professionnels de l'information n'arrivent pas à tenir le pas, le métier de bibliothécaire risque d'être menacé. Si l'accès à l'information était commercialisé, les sources d'information et la reconnaissance ne seraient plus à la portée de tout le monde.

M. Vitiello, chargé du projet « Édition électronique, livres et archives » auprès du Conseil de l'Europe, a bien souligné ceci en disant : « L'information traverse toutes les activités non seulement économiques, mais également intellectuelles, sociales et culturelles. C'est pour cela qu'elle ne peut plus être limitée à des institutions spécialisées. Mais elle coïncide avec une habileté générale à créer, à produire et à vivre en réseau. Finalement, l'information est devenue une valeur sociale et morale qu'il faut partager. »

Mme Reding, commissaire auprès de la Commission européenne, chargée de la culture et de l'éducation, dans le discours qu'elle a prononcé lors de l'ouverture de la bibliothèque centrale de la Commission européenne le 4 mai

dernier, a également souligné le rôle que doivent jouer les bibliothèques en tant que centres d'accès à l'information électronique. Je cite : « En ma qualité de membre de la Commission européenne, responsable de l'éducation et de la culture, je suis particulièrement sensible à l'importance des bibliothèques et aux nouveaux services qu'elles peuvent offrir dans le contexte de la société de l'information. »

Elle a souligné l'importance des bibliothèques dans la création d'une Europe unie. La mise en réseau des bibliothèques à travers l'Europe est aujourd'hui devenue une nécessité pour un meilleur accès à l'information. Afin de rester compétitives, les bibliothèques et les centres de documentation doivent se relier en réseaux au niveau non seulement régional mais également européen et mondial, car l'avenir va faire d'eux des institutions virtuelles permettant à l'intéressé de trouver toutes les informations voulues à un seul endroit.

Le sujet « Bibliothèques et intercommunalité » qui va être traité aujourd'hui doit tenir compte de cette réalité. Je salue l'initiative de l'ABF qui a organisé son séminaire à Luxembourg et j'en remercie les organisateurs. C'est une preuve que les frontières s'effacent et que l'unification européenne n'est pas lettre morte.

Dans cet esprit d'ouverture, je souhaite que puisse être mise sur pied une coopération concrète et permanente entre nos deux associations, qui pourra être profitable à chacune.

Je vous remercie de votre attention.

* Présidente de l'ALBAD